POUR TOUTES LES PERSONNES (CATÉGORIES A et B)

Si « OUI » à la question 8 (réponse 1 ou 2)

8. En cas de maladie, la personne bénéficie-t-elle de la Sécurité Sociale (régime général ou régime spécial)?

1. Oui, en qualité d'assuré.
2. Oui, en qualité d'ayant droit d'un assuré.
0. Non.

9. Est-ce en qualité d'assuré (ou d'ayant droit d'assuré) :

1. **Volontaire** ?
2. **Obligatoire** ?

10. De quel régime la personne bénéficie-t-elle :

1. Salariés agricoles.
2. Exploitants agricoles.
3. Artisans.
4. Commerçants, industriels.
5. Professions libérales.
6. Étudiants.
7. Fonctionnaires.
8. Régime général des salariés de l'Industrie et du Commerce.
9. Autre régime (exemples : mines, S.N.C.F., R.A.T.P., marine marchande, militaires, etc.) *Préciser.*

11. Indépendamment des garanties de la Sécurité Sociale, la personne bénéficie-t-elle, en cas de maladie, des remboursements :

1. D'une mutuelle (y compris mutuelles dentaires) ?
2. D'une société d'assurances privée ?
3. D'une mutuelle ET d'une société d'assurances privée ?
0. Ne bénéficie d'aucun remboursement complémentaire.

8 SS	9 ASS	10 RSS	11 ACM